

COMMUNE DE LA BASTIDONNE	Envoyé en préfecture le 22/12/2025
République Française Département Du Vaucluse F-84120 LA BASTIDONNE	Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le	
ID : 084-218400109-20251216-045_2025-DE	
Tél: 04.90.09.63.95 Mail: mairie@la-bastidonne.fr	

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°045_2025

SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2025

Nombre de membres
 En exercice : 15
 Présents : 11
 Absent : 3
 Ayant donné procuration : 1

DATE DE LA CONVOCATION :
 09/12/2025
DATE D'AFFICHAGE :
 09/12/2025

OBJET : ADOPTION DU PROJET « Travaux de mise en sécurité et d'aménagements de la Rue du Luberon » - Demande de subvention DETR 2026 et CONTRAT VAUCLUSE AMBITION 2023-2025

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ** et le seize, à vingt heures dix, le Conseil Municipal de la Commune de LA BASTIDONNE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de décembre sous la présidence d'**Emma LEON, Maire** et la désignation de M. Thierry DELESCLUSE en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Emma LEON, Jean Charles BARBANT, Jacques DECUIGNIERES, Thierry DELESCLUSE, Amelle HAFAFSA, Alexandre HAYEK, Éric LEVANTIS, Vincent MARTIN, Thomas NERVI, Hugues SERVIERE, Laure VINCENT.

Absents ayant donné procuration :

Gérard GRELET à Thierry DELESCLUSE

Absents :

Lou LOMBARD

Sandrine PEREIRA

Laurence PETIT

Exposé des motifs

Monsieur Jean Charles BARBANT explique que la mission d'étude a été confié au bureau d'études TRAMOY.

Dans le cadre de la réhabilitation de la rue du Luberon, actuellement en péril et fermée à la circulation depuis plusieurs années, la commune souhaite engager un programme de travaux visant à consolider les structures existantes et à aménager durablement cette voie.

Ces interventions auront pour objectifs principaux de sécuriser les usagers, de restaurer la fonctionnalité de la voirie et d'améliorer son intégration dans l'environnement urbain, dans le but d'assurer la sécurité, la pérennité et la fonctionnalité de cette rue.

En ce sens, le projet prévoit :

- la réalisation de murs de soutènement adaptés aux contraintes géotechniques du site,
- la mise en place d'un dispositif complet de collecte et de gestion des eaux pluviales,
- la requalification intégrale de la rue

En fin de phase projet, le montant total des travaux pour l'opération présentée a été estimé à 292 697.50 € HT soit 351 237.00 € TTC. Afin de mener à bien ce projet, il est proposé de demander des aides financières nécessaires à sa réalisation.

Monsieur Jean Charles BARBANT rappelle que la commune s'est vue allouer une enveloppe d'un montant de 181 500 €, dans le cadre du dispositif contractuel à destination de l'ensemble des communes vauclusiennes, dénommé Contrat Vaucluse Ambition couvrant la période 2023-2025. A ce jour, la commune n'a pas utilisé la totalité de cette enveloppe.



La Bastidonne

COMMUNE DE LA BASTIDONNE		Envoyé en préfecture le 22/12/2025
République Française Département Du Vaucluse F-84120 LA BASTIDONNE		Reçu en préfecture le 22/12/2025
		Publié le
		ID : 084-218400109-20251216-045_2025-DE
Tél: 04.90.09.63.95 Mail: mairie@la-bastidonne.fr		

DEPENSES	
Opérations préalables	15 300.00 €
Travaux de terrassement	66 610.00 €
Réseau pluvial	38 405.00 €
Aménagement de surface	57 690.00 €
Mur de soutènement	52 112.50 €
Bassin pluvial	35 971.00 €
Aléas	26 609.00 €
Total HT	292 697.50 €
Tva 20 %	58 539.50€
Montant total TTC	351 237.00 €
RECETTES	
Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025	44 065.78 €
DET 2026 – 50 %	146 348.75 €
AUTOFINANCEMENT HT	102 282.97 €
AUTOFINANCEMENT TTC	160 822.47 €

Visas :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la nécessité d'aménager la rue du Luberon,

VU la phase projet établie par le bureau d'études TRAMOY le 17 novembre 2025,

Au vu de ce qui précède, où l'exposé de Monsieur Jean Charles BARBANT, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la phase projet TRAMOY pour sa globalité pour un montant estimatif de 292 697.50 Euros HT,
- SOLICITE le Contrat Vaucluse Ambition pour un montant de 44 065.78 €,
- SOLICITE la DETR 2026 pour un montant de 146 348.75 €,
- SOLICITE des autres organismes dans le but de percevoir des aides financières mobilisables,
- AUTORISE Madame la Maire à solliciter l'ensemble des aides financières mobilisables,
- AUTORISE Madame la Maire à signer toutes pièces, documents, formulaires, conventions, demandes, notifications et engagements afférents au montage et au suivi des subventions.

Fait à La Bastidonne,
Le 16 décembre 2025.



Le Secrétaire de séance,
Thierry DELESCLUSE.